



L'an deux mil dix-huit, le mercredi 1^{er} août à 21h, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Bauzille de la Sylve s'est réuni en séance ordinaire en son lieu habituel sous la présidence de Monsieur le Maire, Grégory BRO.

Présents : Grégory BRO, Ascencio FERNANDEZ, Pascal THEVENIAUD, Marie-Odile ANTIGNAC, André VEYRAT, Marcel LAUTIER, Jean-Marc LACOMBE-BONNIOL, Antoine FERNANDEZ.

Absents excusés : Patrice COSTE, Marie PRATS, Agnès PEREZ, Catherine MARTINEZ, Ondine VIGIER.

Madame Marie-Odile ANTIGNAC est nommée secrétaire de séance.

Madame Agnès PEREZ a donné procuration à Monsieur Grégory BRO

Madame Marie PRATS a donné procuration à Monsieur Ascencio FERNANDEZ

Madame Catherine MARTINEZ a donné procuration à Madame Marie-Odile ANTIGNAC

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité.

Rapport annuel 2017 du Syndicat Centre Hérault :

Le Syndicat Centre Hérault nous a fait parvenir son rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers pour 2017. Ce document est disponible et consultable en mairie. Après en avoir fait un résumé, le Maire explique au Conseil Municipal qu'il convient de prendre une délibération qui prend acte de la présentation de ce rapport.

Voté à l'unanimité.

Point sur l'EHPAD :

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers les difficultés auxquelles nous devons faire face à L'EHPAD. En effet, l'établissement est trop petit et n'accueille pas suffisamment de résidents, la mise aux normes d'accessibilité nous coûte trop chère, l'ARS et le Conseil Départemental nous font comprendre qu'ils ne pourront pas aider financièrement de telles structures. Nous sommes depuis quelques années membre du Gecoh, un groupement d'EHPAD de la Vallée de l'Hérault. Ce groupement a pour projet de créer un SIVOM afin de pouvoir mutualiser et de permettre d'optimiser la prise en charge globale des résidents, de regrouper les achats collectifs, de créer des astreintes et le roulement des infirmières...Chaque structure reste identique, mais avec ces 450 lits, ce SIVOM aurait plus de poids pour les partenaires (ARS, Département...).

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide le projet du SIVOM.

Agence Postale :

Monsieur le Maire présente aux conseillers le devis de l'entreprise l'Art Maux Derne pour les travaux d'aménagement intérieur de la future Agence Postale dans les locaux des anciens bains douches.

Accepté à l'unanimité.

Eclairage Public :

Comme tous les ans, Monsieur le Maire propose aux conseillers une nouvelle tranche de travaux concernant l'éclairage public. En effet, ces travaux subventionnés à 75% par Hérault Energies, nous permet d'optimiser et de rénover les installations (nous n'avons plus de lanternes au mercure sur notre commune). Cette année, Monsieur le Maire propose de changer une vingtaine de luminaires, de finir la place et de commencer les rues adjacentes.

Voté à l'unanimité.

Point travaux :

- ✓ Accessibilité mairie : les travaux sont terminés et la réception des travaux a été effectué.
- ✓ Maison des infirmières : les travaux sont terminés, les infirmières s'installeront en septembre.
- ✓ Le projet d'installation de caméra de vidéo-surveillance sur la place a été réalisé cet été. La mise en place de cet appareillage a pour but de sécuriser le village.
- ✓ Ateliers municipaux : la promesse de vente est signée, la mairie travaille sur les raccordements aux réseaux. Le permis de construire sera déposé prochainement.
- ✓ Chemin de l'Ermitage : les travaux sont terminés et la réception des travaux a été faite. Une réunion en septembre permettra de faire le point et de lever les réserves émises.
- ✓ Monsieur le Maire présente un devis de menuiserie pour le changement de 3 fenêtres à la mairie. Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité de reporter ces travaux à 2019, cette dépense n'ayant pas été prévue au budget 2018.

Festivités :

Monsieur le Maire souligne le très grand succès du repas annuel du 13 juillet et celui du Marché au Terroir. Un point a été fait sur l'organisation de la fête des vendanges à venir.

Point école :

Monsieur le Maire résume aux conseillers le dernier conseil du SIVU Costebelle où il a notamment été décidé l'augmentation du prix du ticket de cantine à 3,95 €.

Questions diverses :

Monsieur le Maire fait part du souhait d'un de nos agents pour son avancement de grade. D'adjoint technique Principal 2^{ème} classe, celui-ci souhaite passer au grade d'agent de maîtrise au titre de la promotion interne. Monsieur le Maire explique que la Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique a émis un avis favorable pour cette promotion. Accordé à l'unanimité.

Les membres du Café Citoyen nous a fait la demande de participer au forum des associations. Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil ne valide pas leur proposition, estimant qu'il ne s'agit pas d'une association officielle.

Internet : Le 23 août 2018, Monsieur le Maire recevra Monsieur Carruette, Directeur de Hérault THD qui devrait nous donner des informations précises sur l'avancement du projet. Suite à cette entrevue, un flash-infos sera édité à la rentrée pour tenir informés les Saint Bauzillois.

La séance a été levée à 23h

Le Maire
Grégory BRO

La secrétaire de séance
Marie-Odile ANTIGNAC